

# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DRUYES LES BELLES FONTAINES

*Date de convocation : 18 Août 2023*

Séance du 04 Septembre 2023

L'An Deux Mil Vingt Trois, le 04 septembre à 20 h 30  
Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, Mr Jean-Michel RIGAULT, étaient présents : Mr PATUREAU Daniel, 1<sup>er</sup> Adjoint, Mme GERVILLE REACHE Danièle, 2<sup>ème</sup> Adjointe au Maire, Mme BIGE Sarah, Mr BIGE Arnaud, Mr CINTRACT Michel, Mr GAUTHIER Baptiste, Mme MORIN Isabelle et Mr PLAGNE André

Absents excusés : Mr SIGORINI Philippe  
Présente également : Mme CAPOCCI Evelyne, secrétaire de mairie  
Mr BIGE Arnaud a été désigné secrétaire de séance.

En ouverture de séance, le maire lit au conseil un courrier de Mr SIGORINI Philippe qui se met en indisponibilité de l'ensemble de ses fonctions et délégations de conseiller municipal du 04 septembre pour une durée de deux mois. Ses raisons sont personnelles, il souhaite donner pouvoir à Mme MORIN Isabelle pour le représenter sur ses délégations avec l'accord du conseil. Le conseil municipal à l'unanimité accepte cette décision et accorde à Mme MORIN Isabelle les délégations de Mr SIGORINI Philippe.

## **I – Approbation du compte rendu de la séance du 12 juillet 2023 :**

Approuvé, les conseillers le signent.

## **II – Point financier :**

La situation de la trésorerie au 04 septembre n'appelle pas de commentaires particuliers. Le détail des dépenses et des recettes prévues pour le mois de septembre est fourni aux conseillers : les charges prévisionnelles s'élèvent à 39 200 € et les recettes prévisionnelles à 25 377 €, soit une trésorerie prévisionnelle fin septembre s'élevant à 105 817 €, tenant compte de la trésorerie au 04 septembre d'un montant de 119 640 €.

## **III – Subvention :**

Ce point sera revu lors du prochain conseil, les documents demandés pour compléter le dossier de demande de subvention de l'association « Les Crins des Sources » n'ayant pas été fournis.

## **IV – Label Station Verte :**

Lors du vote du budget il avait émis la possibilité de résilier l'adhésion au Label Station Verte en raison du coût de la cotisation : 870 € annuel. En effet, cette labellisation n'apporte pas vraiment de valorisation touristique pour notre commune. Le conseil municipal à l'unanimité décide de résilier l'adhésion au Label Station Verte à compter de 2024 et charge le maire de signer tous documents relatifs à cette affaire. Les panneaux seront démontés et le logo supprimé des en-têtes de courrier.

## **V – Salle des Fêtes**

Le maire informe le conseil municipal que l'appel d'offre concernant les travaux de la salle des fêtes est terminé. 9 Lots ont été attribués :

- Lot 1 – Démolition – Maçonnerie : MICHEL SAS	49 990,00 H.T.	59 988,00 T.T.C.
- Lot 2 – Charpente - Couverture : VAUCOULEUR	13 150,00 H.T.	15 780,00 T.T.C.
- Lot 3 – Menuiserie extérieure: YONNE METAL	18 791,27 H.T.	22 549,52 T.T.C.
- Lot 5 – Plâtrerie : CHEVILLARD	6 240,30 H.T.	7 488,36 T.T.C.
- Lot 6 – Carrelage – Faïence : ART ET TECH	9 151,10 H.T.	10 981,32 T.T.C.
- Lot 7 – Peinture – sol souple : CHEVILLARD	13 617,70 H.T.	16 341,24 T.T.C.
- Lot 8 – Electricité : LAURIN	15 451,00 H.T.	18 541,20 T.T.C.

- Lot 9 – Plomberie – Sanitaire : DAIAN	4 250,00 H.T.	5 100,00 T.T.C.
- Lot 10 – Elévateur : ASCIER	27 582,46 H.T.	29 099,50 T.T.C.
Soit un total de :	158 223.83 H.T.	185 869,14 T.T.C.

Le Lot 4 : Menuiseries intérieures étant infructueux, un nouvel appel d'offre a été lancé, une offre a été faite, elle est en cours de vérification par le cabinet d'architectes.

Une réunion d'ouverture de chantier est prévue le mardi 5 septembre à 9 h avec les entreprises retenues.

## **VI – Auberge des Sources**

Le maire informe le conseil que les clés de l'auberge ont été remises par Mme DARENNE fin août. Des visites de candidats ont déjà eu lieu. L'ouverture ne pourra se faire que lorsque la mise aux normes de l'assainissement sera faite. Des entreprises ont été contactées.

## **VIII – Affaires diverses**

- a) Le maire présente les remerciements de l'association « A chacun son chemin Puisaye-Forterre » pour la subvention accordée.
- b) Le maire présente également les remerciements de Mr le Préfet pour l'accueil qui lui a été fait lors de sa visite du 1<sup>er</sup> août.
- c) Des remerciements ont été adressés à Mme GERVILLE REACHE Danièle, 2<sup>ème</sup> Adjointe et à Mr SIGORINI Philippe pour leur accueil lors de la venue de l'association MACADAM, un article élogieux a été publié dans le Journal du Centre. Mme GERVILLE REACHE informe le conseil que l'association a remis 100 € à l'association Trait d'Union pour l'utilisation de la salle des fêtes.
- d) Un courrier de Mr MOREAU Félix, président de l'association Les Amis du Château, demande au conseil municipal de faire une proposition d'achat du bâtiment touchant la salle d'accueil à la famille de Mr BUISSON Michel. Les travaux de réfection de toiture pourraient être financés par l'association et s'élèvent à environ 20 000 €. Selon Mr MOREAU, le bien devenant communal, des subventions pourraient être attribuées pour les travaux. Le conseil à l'unanimité refuse cette demande en précisant que les travaux de fonctionnement ne bénéficient d'aucune subvention.
- e) Université Pour Tous de Puisaye-Forterre (UTPF) propose des conférences ouvertes à tous sur la culture, les conseillers interrogés ne sont pas intéressés.
- f) Le maire lit un courrier de Mme ROMER Anne qui constate que des véhicules de livreurs, camping-cars prennent tous les jours le sens interdit de la rue de la Comtesse Mahaut avec le risque d'accident et de nuisances. Elle propose que des panneaux soient apposés après la sortie du parking de la Poterne. Le conseil précise que des panneaux « Sens Interdit » sont déjà implantés.
- g) Mr PATUREAU Daniel propose aux conseillers de visiter les locaux de l'Auberge des Sources.
- h) Mme MORIN Isabelle informe le conseil que des personnes demandent qu'un panneau soit apposé pour indiquer le passage des canards sur la voie publique car plusieurs ont été tués par des automobilistes. Il lui est répondu que si la vitesse de 30 km était respectée, il n'y aurait pas ce problème.
- i) Mr GAUTHIER Baptiste demande que les horaires de l'éclairage public soient revus ; il s'allume pour seulement une quinzaine de minutes le soir. L'entreprise de maintenance sera sollicitée pour faire les réglages.
- j) Mme GERVILLE REACHE Danièle, 2<sup>ème</sup> Adjointe, rend compte des visites sur l'application LEGEND'R, qui sont évaluées à plus de 500.
- k) Mr CINTRACT Michel informe le conseil que la Guinguette des Sources va être fermée pour congés annuels du 4 septembre au 31 octobre. Réouverture le 1<sup>er</sup> novembre. L'information sera diffusée sur le site internet.

**Prochain conseil le 06 octobre 2023 à 20 h 00**